

## INSCRIPTIONS A L'ECOLE

# MATERNELLE

Rentrée de septembre 2021

Elles concernent les enfants (domiciliés à Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamoux sur Gelon, Chamousset, Hauteville, Montendry, Champlarent et Villard-Léger) nés en 2016, 2017 et 2018 qui n'ont pas fréquenté notre école au cours de l'année scolaire 2020-2021.

**1) Les parents doivent inscrire leur enfant à la mairie de leur domicile.**

**2) Les parents (avec l'enfant) pourront rencontrer le directeur (admission à l'école maternelle) :**

- lundi 3 mai 2021 de 16H50 à 18H00
- mardi 4 mai 2021 de 15H15 à 18h00
- jeudi 6 mai 2021 de 16H50 à 18h00
- vendredi 7 mai 2021 de 16H50 à 18h00

**Pour éviter les longues attentes, il est souhaitable que les parents prennent rendez vous avec le directeur en téléphonant les après-midi entre 13h50 et 14h30 au 04.79.36.41.59.**

**DOCUMENTS A PRESENTER AU DIRECTEUR au moment de l'admission :**

1 : le **certificat d'inscription** délivré par la mairie

2 : le **carnet de vaccinations (vaccinations obligatoires à jour)**

- Pour les enfants nés en 2017 et 2016 : DTC (diphtérie, tétanos, polyo : 3 injections)

- Pour les enfants nés à partir du 1 janvier 2018, les 11 **vaccinations obligatoires** sont les suivantes :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)
- Coqueluche
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b
- Hépatite B
- Infections invasives à pneumocoque
- Méningocoque de sérogroupe C
- Rougeole, oreillons et rubéole.

(3) : le **certificat de radiation** édité par l'école d'origine : (ne concerne que les enfants scolarisés en 2020-2021 dans une autre école)